

Procédure d'inscription Section Aïkido Saison 2022-2023



Une nouvelle procédure, commune à l'ensemble des sections de l'USC, est mise en place dès cette rentrée pour procéder aux inscriptions et leur renouvellement.

Elle vise à simplifier les démarches et les saisies, et nous permet d'économiser du papier. Cette nouvelle procédure est également associée à un paiement sécurisé en ligne pour ceux qui le souhaitent.



En cas de difficulté ou de question dans le cadre de l'inscription en ligne, merci de bien vouloir adresser un mail au club en précisant votre question ou l'étape à laquelle un problème apparaît : <u>aikidoclub.carrieressurseine@gmail.com</u>

Je prépare mes documents

- Un certificat médical ou une attestation de santé

Adultes : Pour une première demande de licence, un certificat médical attestant de l'absence de contreindication à la pratique est exigé. Ce certificat médical peut ne concerner qu'une discipline ou porter plusieurs disciplines, à votre choix.

Pour un renouvellement de licence (qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité avec la précédente et dans la même fédération sportive), le certificat médical est exigé tous les 3 ans. Entre chaque renouvellement triennal, vous devez remplir un questionnaire de santé. Vous devrez attester auprès de la Fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, vous devrez fournir un nouveau certificat médical.

Mineurs : Que ce soit pour l'obtention ou le renouvellement de votre licence, vous devez répondre à un questionnaire de santé (avec l'aide de vos parents si besoin). **En cas de réponse oui à l'une des questions**, vous devrez fournir un certificat médical, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique loisir pour l'obtention ou le renouvellement de votre licence.

- <u>Une demande de licence</u>

Le document doit être complété pour chaque nouvelle inscription ou renouvellement.

Je me connecte à l'application

Pour vous inscrire ou inscrire votre enfant, vous devez vous connecter et créer un compte sur l'application Mon Club, via le lien suivant :

https://usc-asso.monclub.app/subscription

ETAPE 1 : Je choisis ma discipline et ma formule d'adhésion





Les tarifs sont définis à l'année. Si vous vous inscrivez en cours d'année ou qu'une autre tarification vous a été indiquée par le bureau de la section, il convient tout de même de choisir la formule qui correspond à votre situation et de finaliser l'inscription **en indiquant que le paiement s'effectuera sur place, en fin de processus**. Il convient alors d'envoyer un mail au club pour indiquer votre inscription (aikidoclub.carrieressurseine@gmail.com); le bureau ajustera alors le montant de votre adhésion et le paiement pourra être réalisé à l'issue.



ETAPE 2 : Je m'authentifie



 Pour commencer, veuillez d'abord saisir les informations du responsable légal (parent, grand- parent, etc.) dans le formulaire. 	
Prénom du responsable légal *	Si non, complétez le formulaire en dessous puis validez pour créer le compte
Nom du responsable légal *	
Genre*	
Dans un objectif de mesure de l'inclusion de tous les genres, plusieurs choix possibles	
Date de naissance du responsable légal*	
Adresse*	

ETAPE 3 : Le profil de l'enfant (uniquement pour l'inscription d'un mineur)

Choisissez un enfant adhé	Formule choisie AIK - Adhésion Jeunes (-13 ans)	CHANGER <	La formule choisie à l'étape 1 s'affiche. Vous pouvez la modifier en cliquant sur « CHANGER »
	Enfant adhérent	CONTINUER	Choisissez l'enfant adhérent s'il est déjà identifié dans l'application MonClub (quelle que soit la discipline)
ou creez un nouveau comp	ble emant		
	Prénom*		Sinon, renseignez les informations afin de créer un compte enfant
	Nom*		
	Genre*		
	Dans un objectif de mesure de l'inclusion de tou	us les genres,	

Est-ce que l'enfant a un régime particulier ?	
Est-ce que l'enfant a un/des problèmes de santé ?	Répondez aux différents questions et autorisations
J'autorise la personne responsable du club à prendre la décision d'appeler les secours en cas d'urgence	
 J'autorise le club à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives et à utiliser ces images ou vidéos pour une durée de 5 ans	
CRÉER LE COMPTE ENFANT	Validez la création du compte enfant

ETAPE 4 : Le responsable légal (uniquement pour l'inscription d'un mineur)

Responsable légal 1	
Lien familial* Mère -	
Caroline DURAND	Si vous possédez déjà un compte, le responsable 1 est automatiquement identifié
12 av des sports 78420 CARRIÈRES-SUR-SEINE	
Email Caroline.durand@xxx.com	
AJOUTER UN RESPONSABLE LÉGAL	Sinon, cliquez sur ajouter un responsable légal et complétez le formulaire
Autre accompagnateur	
Est-ce que vous autorisez votre enfant à quitter le cours seul ? Oui, j'autorise mon enfant à quitter le cours seul	Il vous est demandé d'indiquer si vous autorisez ou non votre enfant à quitter seul le cours



ETAPE 5 : Le formulaire d'inscription (ou ETAPE 3 pour les majeurs)

Indiquer le type d'inscription *			
Réinscription	-	<	- Complétez le formulaire
Autorisez-vous la diffusion de v nos outils de communication ?	votre image sur un de *		
Oui	-		
Quelles sont les personnes à co d'urgence (Nom / Téléphone) ?	ontacter en cas		
			- Validez pour continuer

ETAPE 6 : La communication des documents (ou ETAPE 4 pour les majeurs)



Pour mémoire :

Adultes : Pour une première demande de licence, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique est exigé. Ce certificat médical peut ne concerner qu'une discipline ou porter plusieurs disciplines, à votre choix.



Pour un renouvellement de licence (qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité avec la précédente et dans la même fédération sportive), le certificat médical est exigé tous les 3 ans. Entre chaque renouvellement triennal, vous devez remplir un questionnaire de santé. Vous devrez attester auprès de la Fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, vous devrez fournir un nouveau certificat médical.

Mineurs : Que ce soit pour l'obtention ou le renouvellement de votre licence, vous devez répondre à un questionnaire de santé (avec l'aide de vos parents si besoin). **En cas de réponse oui à l'une des questions**, vous devrez fournir un certificat médical, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique loisir pour l'obtention ou le renouvellement de votre licence.





ETAPE 7 : Le paiement (ou ETAPE 5 pour les majeurs)



Les paiements acceptés autres que paiement en ligne et chèques sont :

- Chèque(s) (jusqu'à 3 échéances) ;
- Espèces ;
 - Chèques ANCV (coupons sport ou chèques vacances) ;
 - Carte Pass Plus (de la 6^e à 18 ans) ;
 - Aide Pass Sport (sous conditions).